



Photovoltaïque : Qualit'EnR lance QualiPV 0-250

Une qualification RGE qui étend la portée de QualiPV aux grandes installations

Paris, le 15 juin 2020 – L'association Qualit'EnR, spécialisée dans la qualification des entreprises d'installation de systèmes valorisant les énergies renouvelables (EnR), lance une nouvelle qualification RGE baptisée « QualiPV 0-250 ». Ce nouveau signe de qualité concerne les installations photovoltaïques allant jusqu'à 250 kW de puissance crête, il permettra à de nombreux professionnels du solaire d'obtenir une qualification adaptée à leur activité.

Depuis le 10 mai 2020, Qualit'EnR propose une nouvelle qualification baptisée « QualiPV 0-250 ». Celle-ci étend la portée de QualiPV aux grandes installations (toitures agricoles, tertiaire, etc.) afin de permettre aux professionnels de bénéficier d'une qualification unique étendue au marché des moyennes et grandes toitures solaires. Ce nouveau module couvre ainsi les installations raccordées au réseau jusqu'à 250 kWc et réalisées sur le territoire français. Le champ de la qualification couvre toutes les installations avec vente totale ou partielle de la production, ainsi que les installations avec autoconsommation (partielle ou totale).

Cette nouvelle qualification satisfait les critères de l'arrêté du 9 mai 2017, applicable aux installations jusqu'à 100 kWc. Ce texte exige notamment une qualification ou certification RGE correspondant au type d'installation réalisée et à la taille du chantier. Ainsi, toute entreprise pourra permettre à ses clients de bénéficier des tarifs d'achat et de la prime à l'autoconsommation pour les installations photovoltaïques en France. Alors que le soutien public en guichet devrait à minima être étendu à 250 kVA selon la déclaration d'Elisabeth Borne en février dernier, le marché des moyennes et grandes toitures solarisées aura besoin d'entreprises qualifiées pour accélérer. La qualification QualiPV 0-250 arrive à point nommé.

Une formation spécifique agréée « Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – moyenne et grande puissance » est déjà disponible. Cependant, à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 2020, la formation « Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – compétence électrique » (PV élec.) agréée et réalisée depuis le 1^{er} janvier 2008 permet la validation de compétences d'un référent technique.

Par ailleurs, chaque entreprise qualifiée doit justifier d'un audit satisfaisant dans les deux premières années de sa qualification.

« Depuis 10 ans, la marque QualiPV s'est imposée comme la qualification de référence pour les professionnels installant des panneaux solaires photovoltaïques dans le domaine résidentiel. Avec QualiPV 0-250, Qualit'EnR étend la portée de QualiPV aux grandes installations dans l'idée de répondre à tous les besoins. Ainsi, chaque professionnel peut dès à présent bénéficier d'une qualification unique adaptée à son activité. Malgré la situation, nous devons, non seulement, apporter notre soutien aux professionnels du secteur, mais aussi fournir les solutions qui leur permettent de relever le défi de la transition énergétique. Aussi, je me réjouis de voir que dans ce contexte de grande difficulté, les équipes de Qualit'EnR sont plus que jamais mobilisées pour assurer la continuité des missions qui nous incombent. » affirme **André Joffre, Président de Qualit'EnR.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de Qualit'EnR :

Qualit'EnR est une association à but non lucratif créée en 2006 pour accompagner l'essor des énergies renouvelables en France. Fédérant les principaux acteurs de ce secteur d'activité, l'objectif de Qualit'EnR est de contribuer à un développement de la filière par la confiance en misant sur une offre professionnelle de qualité et de proximité à destination des particuliers. Pour cela, Qualit'EnR délivre des qualifications aux entreprises d'installation avec des signes de qualité reconnus qui bénéficient tous de la mention « RGE » des pouvoirs publics : Qualisol pour le solaire thermique, QualiPV pour le solaire photovoltaïque, Qualibois pour le bois énergie, QualiPAC pour les pompes à chaleur, Qualiforage pour le forage géothermique et Chauffage + pour les chaudières à condensation et micro-cogénération. Qualit'EnR dispose à ce titre d'une accréditation délivrée par le Cofrac (accréditation n°4-0560. Portée disponible sur www.cofrac.fr). Par ailleurs, Qualit'EnR délivre également des agréments dans le domaine de la formation professionnelle appliquée aux énergies renouvelables et au bâtiment.

Site web : www.qualit-enr.org | Twitter : [@qualitenr](https://twitter.com/qualitenr) | Facebook : [@ouiauxenergiesrenouvelables](https://www.facebook.com/ouiauxenergiesrenouvelables)